

Appel au don de Cœur du Cinq

Je verse 100 € 300€ 500 € 700 €
autre

Nous vous remercions d'adresser votre soutien financier accompagné de ce coupon à l'adresse suivante : Cœur du Cinq - 24 rue Daubenton - 75005 Paris

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Adresse courriel :

Ci-joint un chèque de :euros à l'ordre de l'association Cœur du Cinq

Je désire recevoir un reçu fiscal : OUI / NON

Notre association est habilitée auprès des services fiscaux pour faire appel à la générosité du public.

FISCALITÉ :

Bénéficiez d'une réduction d'impôt

Les dons à Cœur du Cinq permettent de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 75% de leur montant, dans la limite de 530 €. Au-delà, les dons sont déductibles à 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable. (Art 200 et 238 bis du CGI)

Si les dons effectués au cours de l'année dépassent cette limite de 20% du revenu imposable il est de reporter la déduction de l'excédent successivement sur les cinq années suivantes.

IMPORTANT : exemple de déduction fiscale

Jusqu'au plafond de 552 €

Je verse 100 € mes impôts seront déduits de 75 € ma contribution nette est de 25€

Je verse 400 € mes impôts seront déduits de 300 € ma contribution nette est de 100 €

Je verse 520 € mes impôts seront déduits de 390 € ma contribution nette est de 130 €

Au-delà du plafond des 552 €

Je verse 200 € mes impôts seront déduits de 133 € ma contribution nette est de 67 €

Je verse 600 € mes impôts seront déduits de 400 € ma contribution nette est de 200 €

Afin de permettre à Cœur du Cinq de s'engager financièrement, sur une année, dans ses actions, nous vous proposons d'effectuer un **versement régulier et pérenne**.
Pour soutenir l'action de l'association Cœur du Cinq, je contribuerai

en versant : par an ; pendant : ans.

Ma contribution interviendra au cours du mois de :

Les personnes que nous accompagnons vous remercient chaleureusement.